

# **AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

## **Marché de travaux n° 83-2018**

### **Aménagement paysager du site de Rosuel à Peisey-Nancroix (73)**

#### **1 - Identification de l'administration qui passe le marché**

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry  
Téléphone : 04.79.62.30.54 - Télécopie : 04.79.96.37.18

#### **2 - Procédure de passation**

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée (Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 - art. 42-2° et Décret n°2016-360 du 25/03/16 - art. 27).

#### **3 - Objet et caractéristiques du marché**

Le présent marché entre dans le cadre du projet d'aménagement du site de Rosuel, sur la commune de Peisey Nancroix, et a pour objet l'exécution de l'ensemble des travaux paysagers permettant de mettre en valeur le site (terrassment, bordures, mise en œuvre de revêtements béton et stabilisé, plantations, pose des mobiliers, ferronnerie et adaptation d'un télescope...). Le projet est réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Parc de la Vanoise.

#### **4 – Durée du marché**

A ce stade, il est envisagé la réalisation des travaux en 1 seule phase, sur 2 mois consécutifs maximum.

La fin prévisionnelle des travaux est souhaitée pour la fin d'année 2018 (10 novembre 2018 au plus tard).

Toutefois l'entreprise peut, dans le cadre de son offre, proposer un planning et une date prévisionnelle de fin des travaux différents si, pour des raisons de cohérence d'organisation du chantier ou de coordination interne, celle-ci l'estime nécessaire. La date prévisionnelle de fin des travaux proposée (souhaitée avant le 15 juin 2019) ne devra dans tous les cas pas dépasser le 30 juin 2019.

Un calendrier détaillé d'exécution sera établi avec le prestataire retenu. Il deviendra alors contractuel.

#### **5 – Critères de jugement des offres**

Les critères de choix de l'offre la mieux-disante sont, par ordre de priorité décroissant (et avec la note correspondante), les suivants :

*Critère 1 – La cohérence technique de l'offre et de sa proposition de planning (0-6)*

*Critère 2 – Le coût des prestations (0-4)*

Le prestataire devra donc clairement se positionner sur ces deux critères.

#### **6 - Dossier à retirer**

Ce dossier sera remis gratuitement à tous les prestataires qui en feront la demande écrite ou par courriel ou iront le retirer à l'adresse suivante :

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry.

Le dossier pourra également être téléchargé sur le site [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

La référence de la consultation est : **LF83-2018**



**Attention, seules les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant recevront les éventuelles modifications du DCE et les réponses aux éventuelles questions posées par les autres candidats par courriel. Les entreprises qui téléchargent le DCE d'une manière anonyme ne recevront pas ces informations.**

## **7 - Date limite de remise des offres**

29 août 2018 à 16h00.

## **8 - Réception des offres**

### Transmission sur support papier

Les offres devront être remises sous pli cacheté contre récépissé ou envoyées par voie postale avec accusé de réception à :

**Mme la Directrice du Parc national de la Vanoise**

**135, rue du Dr. Julliand - 73000 CHAMBERY**

Enveloppe portant la mention : « *Offre pour le marché de travaux pour l'aménagement paysager du site de Rosuel – NE PAS OUVRIR* ».

Les offres qui seront remises (ou dont l'avis de réception serait délivré) après la date et l'heure limite précitées ainsi que remises sous enveloppe non cacheté, ne seront pas étudiées; elles seront renvoyées à leur auteur.

### Transmission électronique

Seules les offres électroniques transmises par le biais du site [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) seront acceptées.

L'entreprise qui répondra par voie électronique pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur papier pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB, support papier). Elle doit être transmise dans les mêmes conditions de forme et de délai que l'offre principale, faute de quoi elle sera rejetée.

Elle devra comporter la mention lisible de "copie de sauvegarde".

Si elle est ouverte à la place de l'offre principale, elle s'y substitue totalement. La copie de sauvegarde doit donc contenir tous les éléments requis et être signée comme l'offre principale.

## **9 - Personne à contacter pour renseignements**

Pour les questions administratives :

Louise FRITZ ; tel : 04 79 62 89 65 ; mail : [louise.fritz@vanoise-parcnational.fr](mailto:louise.fritz@vanoise-parcnational.fr)

ou

Maëlle LEPOUTRE ; tel : 04 79 62 94 92 ; mail : [maelle.lepoutre@vanoise-parcnational.fr](mailto:maelle.lepoutre@vanoise-parcnational.fr)

Pour les questions techniques :

ARTER (Maître d'œuvre) – M. Pierre COLIN ; Tél : 07.60.33.73.73 ;

mail : [p.colin@arter-agence.fr](mailto:p.colin@arter-agence.fr)

## **10 - Date d'envoi de cet avis à la publication chargée de l'insertion**

Mardi 7 août 2018.

